

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.

LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 7 mai 1894.

A PROPOS DU CERTIFICAT D'ORIGINE

Nous ignorons pourquoi le gouvernement n'a pas jugé utile d'inscrire à l'ordre du jour de la session de la Conférence Consultative, le vœu de la Chambre de Commerce du Nord, qui avait pour objet, on s'en souvient, d'étendre le bénéfice du certificat d'origine, des vins et eaux-de-vie tunisiens, aux négociants

Serait-ce parce que l'initiative de cette proposition est venue de la Chambre de Commerce et que la Chambre d'Agriculture jalouse de ses prérogatives aurait, par le silence fait autour de ce vœu, donnée à comprendre au gouvernement qu'il n'y avait rien d'urgent.

Mais alors, ce serait le retour au temps passé, où les intérêts des masses étaient presque toujours sacrifiés aux rivalités personnelles.

Mieux vaut croire que les intéressés n'ont attaché aucune importance à ce vœu, qui cependant en a une réelle.

D'ailleurs, n'étant pas dans le secret des dieux, nous en sommes réduits à constater le fait, et c'est ce que nous faisons.

Quoi qu'il en soit, dans un article précédent, nous avons dit que nous ferions ressortir l'utilité de l'extension du certificat d'origine, c'est ce qui explique cet article qui arrive comme la moutarde après diner.

On n'est plus aujourd'hui au temps des illusions ou chaque viticulteur bâtissait de beaux projets sur les bases peu solides de ses rêves.

Il faut bien, qu'on le veuille ou non, se rendre à l'évidence.

Eh ! bien, l'évidence prouve que les colons viticulteurs rencontrent depuis quelque temps des difficultés insurmontables pour vendre leurs vins.

« Eh, parbleu ! diront ceux qui veulent coûte que coûte, maintenir le *statu quo*, l'année dernière a été une année extraordinaire, la France a produit des quantités considérables de vins, ses caves regorgent, elle ne sait que faire de ses produits. »

C'est là une grande erreur, le vignoble de France a produit beaucoup, il est vrai, mais, malgré cette surproduction, elle est encore tributaire de plusieurs dizaines de millions d'hectolitres de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, de la Grèce, et cela, malgré les droits énormes qui frappent ces vins étrangers à leur entrée en France. L'Algérie entre également dans une part assez large dans ce mouvement d'importation.

Seule, la Tunisie est tenue à l'écart, et cependant, qu'est-ce donc, les 100,000 hectolitres qu'elle produit à côté des millions d'hectolitres que la France a besoin pour combler son manque ? C'est évidemment peu de chose, pourtant, pour si peu que cela soit, c'est à peine si sur cette quantité, il en a été exporté un tiers, les 70,000 hectolitres

qui restent et qui forment à peu près les deux tiers de la production tunisienne, attendent dans les foudres, que l'on veuille bien les sortir de leur repos.

C'est un fait brutal, indiscutable, nous ne le discuterons pas ; il est sans doute préférable de mettre à jour une des causes, et pas des moindres, du délaisement de nos vins.

La Tunisie peut produire, mais ne produit qu'exceptionnellement des vins supérieurs, foncés en couleur, titrant 11 à 13 degrés d'alcool pur, avec un bouquet qui rappelle les bons vins du Midi de France, à l'époque où on ne connaissait pas le tripatouillage.

Or, nous disons que la Tunisie peut produire des vins excellents, mais que, par des causes diverses, elle en produit plus de mauvais que de bons.

Voilà encore un fait qui ne se discute pas ; d'ailleurs les conférences de M. le docteur Loir, sur la vinification, ne laissent aucun doute sur le sujet.

Donc, ces vins d'une qualité douteuse, qui ne devraient sortir de la cave du propriétaire, qu'après avoir subi les manipulations indispensables pour les rendre aptes à la vente, sont généralement envoyés en France, avec tous leurs défauts, à un commissionnaire quelconque, chargé de trouver un acquéreur ; les acheteurs de ces sortes de vins, sont rares en la métropole et si parfois il s'en trouve un, il veut naturellement avoir une compensation sur le prix, en raison des manipulations qu'il aura à faire subir à la marchandise pour la mettre en état d'être vendue.

Il fait une affaire ; il achète le vin pour un prix dérisoire, le vigneron passe par là, c'est fatal : mais il se venge en criant bien haut que son acheteur est un commerçant sans vergogne et son commissionnaire, un intermédiaire sans scrupules ; il n'a peut-être pas tout à fait tort, mais il eût été mieux avisé en faisant lui-même subir au vin malade le traitement propre à le rendre marchand.

Ces faits sont communs, ils se sont produits sur presque tous les marchés de France.

Aussi qu'en résulte-t-il ? Que les vins tunisiens qui jouissaient, il y a quelques années, d'une réputation excellente, sont aujourd'hui classés au même rang que l'étaient les vins algériens, il y a 6 ou 8 ans, la cote est basse.

De ce qui précède, nous en déduisons que le vigneron n'est pas parfait, qu'il ne peut être en même temps, bon viticulteur et excellent négociant en vins, qu'il faut à côté de lui, des gens qui puissent prendre ses produits, bons et mauvais, les manipuler librement, mais honnêtement dans ses entrepôts, qu'ils fassent un type, et lorsque ces vins auront été ainsi traités et qu'ils seront expédiés en France, les vins tunisiens ne tarderont pas à jouir d'une faveur marquée sur les marchés, car nous avons la conviction que les vins tunisiens sont supérieurs aux vins d'Algérie.

Mais actuellement quel est le négociant qui peut se livrer à cette opération ? Il est muselé par le fameux certificat d'origine.

A l'appui de ce que nous avançons, nous citerons les puissantes maisons

qui se sont créées à Bône, à Philippeville et à Alger et qui expédient des quantités considérables de vins algériens, cotés en France à des prix très élevés.

Viticulteurs et commerçants y trouvent leur affaire. Tandis qu'en Tunisie c'est autre chose.

Pour éviter une méprise au fanfaron Tridon, je crois devoir l'informer que je suis l'auteur du dernier « billet de la semaine » qui lui a si désagréablement chatouillé l'épiderme.

Et maintenant s'il a encore l'intention de vouloir mettre à exécution les projets de vengeance qu'il nourrissait à l'égard de L. de Peyraud, qu'il ne se gêne donc pas, de crainte de devenir bossu.

Em. L.

Nous les avons bien comptés....
Ils étaient trois, trois vous dis-je, trois.
Et la jolie besogne qu'ils ont faite !!!
Jugez :

Il y avait, dans le terrain du futur Casino, un superbe dattier, mais là, un dattier qui valait bien son pesant de cent Luis. M. Cambiaggio l'ayant remarqué et admiré, donna des ordres pour qu'il fût, avec beaucoup d'honneurs, transporté à la pépinière municipale du Belvédère où il aurait fait l'admiration de tous.

Un chariot spécial fut construit, des hommes commandés et l'on se mit à l'ouvrage.....

Un ingénieur et deux conducteurs surveillaient l'opération.....

Tout marchait comme sur des roulettes, le palmier déterré allait être placé sur le charriot, lorsque..... patatras, il tombe, gémissant, abîmé, coupé en deux, aux pieds des trois ingénieurs, qui n'en peuvent croire leurs yeux.....

Revenus de leur surprise, ils détallèrent au plus vite, car la foule spectatrice ne se gênait pas pour faire des gorges chaudes sur leurs..... capacités.....

Mais aussi pourquoi étaient-ils trois ? Un seul portefaix se serait fait fort, lui, de rendre le palmier, sain et sauf, en son nouvel emplacement.

UNE CAMPAGNE DANGEREUSE

Au point de vue français, la campagne que mène Prax, dans le « Rappel Tunisien » devient aujourd'hui dangereuse.

Indépendamment de l'élément étranger, qui applaudit à tout rompre à chaque coup porté par Prax, il faut aujourd'hui ajouter l'élément indigène, qui initié à notre langue, depuis que M. Machuel, ce directeur distingué, de l'Enseignement comme se plaît à l'appeler un facétieux confrère quotidien, a eu la géniale idée de faire décréter l'instruction obligatoire en Tunisie, il faut ajouter, disons-nous, l'élément indigène qui commente les articles du « Rappel » et fait des gorges chaudes sur notre dos.

M. Prax devrait bien arrêter là cette campagne qui finit par devenir dangereuse comme nous le disons plus haut.

Il ferait preuve de bon sens et de sagesse.

DÉPART DE M. LÉONARDOS Consul de Grèce à Tunis

M. Léonardos, consul de Grèce, qui nous fit condamner, l'an dernier, par le tribunal de Tunis à quinze jours de prison, cinq cents francs d'amende et un franc de dommages-intérêts sans compter vingt-cinq insertions dans cinq journaux de Tunisie et vingt de Grèce, sans que le coût, toutefois, de chacune des dites insertions puisse dépasser cent

francs, et dont nous fûmes acquitté par la Cour d'appel d'Alger, a annoncé, samedi, jour de la fête de S. M. le roi des Hellènes, Georges I, à l'église de la rue de la Verrerie, qu'il était appelé à Athènes par le ministère.

C'est avec une véritable joie que les Grecs assemblés à l'église ont entendu ces bonnes paroles qui leur sont allées au cœur comme un baume bienfaisant.

Il est probable que M. Léonardos ne reviendra plus à Tunis et ce départ mettra fin, il faut l'espérer, à la scission malheureuse qui s'était produite au sein de cette si sympathique colonie, depuis l'arrivée de M. Léonardos.

Ainsi soit-il.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

LXIV

Dans la Communauté Israélite. — Conflit entre Tunis et Paris. — Une loi nécessaire.

La « Dépêche Tunisienne » a consacré, la semaine dernière, un long article à l'Alliance Israélite ; naturellement les erreurs les plus grossières, foisonnent dans l'élucubration parue, mardi dernier, sous le titre : la *semaine tunisienne*.

Le sieur Tridon, ne savait probablement quoi pondre et c'est dans le gilet de notre ami M. Gabriel Medina qu'il a dû aller chercher les renseignements archi-faux — je ne crains pas de le dire — qu'il a servi tout chauds à ses lecteurs.

Tout d'abord, je tiens à bien établir ceci : c'est que ni l'auteur des articles concernant l'Alliance Israélite pas plus qu'aucun de ses amis ne connaît M. Pariente. Les renseignements que j'ai publiés, nous les tenons, mes amis et moi, de différentes sources et notamment des personnes composant le comité, que je pourrais désigner si on m'y contraignait.

Ceci dit, je ne discuterai pas les chiffres avancés par M. Tridon : M. Medina sait aussi bien que moi qu'ils ne sont pas exacts, pas exact non plus l'attribution au comité de toutes ces améliorations apportées depuis l'arrivée de M. Pariente, pas exact davantage ce prétendu conflit existant entre le directeur des écoles de l'Alliance et le directeur général de l'Enseignement, qui entretiennent les meilleures relations d'amitié.

Le reproche que l'on peut adresser à M. Pariente, c'est d'avoir fait *barbouiller* non seulement son bureau, mais encore l'école entière. A l'époque de M. Cazès, ce n'était pas une école, mais une véritable *écurie* où grouillaient plusieurs centaines d'enfants. M. Pariente a voulu que la propreté remplaçât la saleté révoltante des locaux et il a, en conséquence, fait faire les travaux de nettoyage, blanchiment, lavages qui s'imposaient.

M. Machuel, en sa qualité de directeur de l'Enseignement a la haute main sur toutes les écoles — sauf italiennes — comment se fait-il que ce haut fonctionnaire ne se soit pas aperçu, dans

ses visites de l'état repoussant de saleté des classes, dans lequel la laissait M. Cazès ? C'est peut-être parce qu'il ne mettait jamais les pieds dans les écoles de l'Alliance, ne remplissant pas ainsi les devoirs de sa charge.

Si une épidémie était partie de ce foyer, que d'autres appelleraient d'infection, la responsabilité encourue par M. Machuel aurait été grande n'est-il pas vrai ?

Il n'en a rien été, fort heureusement pour la population tunisienne et pour lui.

Et maintenant, pour terminer, je ne crains pas de proclamer qu'il est *honteux* de voir un journal français, dire qu'il ne saurait admettre que l'Alliance Universelle Israélite dont le siège est à Paris émet la prétention de gérer ou faire gérer à son gré des sommes considérables qui sont dues à la générosité de la généralité des israélites tunisiens où le produit d'un impôt reconnu légal.

Mais ne savez-vous pas, ô sieur Tridon ! que le comité de l'Alliance qui veut avoir la haute main sur les écoles qu'il a fondées à Tunis est *français*, qu'il réside à *Paris*, que ses membres sont tout aussi bons français que vous pouvez l'être ; que c'est le français qu'il fait enseigner aux enfants et non l'*italien*, comme cela pourrait arriver fort bien si le comité de l'Alliance se désintéressait de Tunis et que le comité tunisien fut composé d'Italiens comme il l'est, en majeure partie, du reste, actuellement.

(A suivre.) Y.

Pour répondre à certains journaux français qui ont accusé le ministre des Affaires Etrangères d'avoir oublié de dénoncer le traité italo-tunisien, qui expire en 1896, comme chacun le sait, nous leur conseillerons de lire, dans le livre de M. Bompard, le texte même dudit traité. Ils verront que le gouvernement est encore dans les délais pour faire cette signification.

Il paraît que M. G. Reynaud, le protégé de notre deuxième vice-président de la municipalité, auquel il doit le modeste emploi qu'il occupe dans cette administration, en prendrait véritablement à son aise avec les colporteurs et cochers de toute nature. Ce monsieur irait, paraît-il, jusqu'à commettre des abus d'autorité, qui pourraient le rendre passible des tribunaux.

M. Reynaud ne devrait pas oublier qu'il n'est pas assermenté, et n'a, par conséquent, pas le droit ni d'arrêter les personnes ni de mettre en fourrière voitures et charrettes.

Nous pensons que cet avertissement suffira à l'ancien gérant du « Progrès Tunisien ».

DEUX POIDS....

Lorsque M. Bourde vend une propriété domaniale, il stipule bien, dans l'acte, que l'acquéreur devra habiter la propriété.

Comment se fait-il que selon que c'est M. X... ou Y... qui est acquéreur, cette obligation est ou non imposée ? Une réponse s. v. p.

A la Police des mœurs

A TUNIS

A côté des femmes soumises, connues, reconnues et patentées en quelque sorte, il y a une quantité considérable de femmes non soumises qui font métier de leur personne sans passer à la visite sanitaire et sans payer l'impôt réglementaire que paient les femmes immatriculées, impôt s'élevant à environ cent quatre francs par an. Il s'ensuit qu'une concurrence déloyale est faite aux patentées et que la caisse des mœurs éprouve un préjudice appréciable. De plus, la santé publique reste menacée.

Nous connaissons, entre autres femmes non soumises, une femme divorcée d'un employé de justice de paix de campagne, qui non seulement a exercé dans la rue de l'Algérien, d'une manière bruyante, et exerce encore un peu moins bruyamment, il est vrai, malgré son âge, la profession des femmes soumises, sans payer le moindre impôt et sans être astreinte à la visite sanitaire. Maintenant, elle exerce principalement le métier de procureuse d'anges à de vilains démons, plus ou moins édentés, qui recherchent encore ces anges avec un reste de passions mal éteintes. Cette mère jésuite se présente sous des aspects bizarres : elle est très connue, dit-elle, des grands de Tunis qui lui rendent des visites plus ou moins intéressées ; elle se croit posée.

C'est ainsi qu'une pauvre veuve X... dont le mari habitait encore, il y a quatorze mois environ, l'un des coins de rues bien en vue d'un hôtel administratif, a dû plier sous les instances et les mauvais conseils de ce monstre affreux que nous venons de signaler et se livrer, comme elle, à la prostitution libre mais dangereuse. Cette veuve ayant suivi l'école de sa conseillère, est aussi jésuite qu'elle. Pour dissimuler sa profession honteuse, elle occupe un emploi que l'on ne peut qualifier, dans un milieu de plusieurs types qui habitent à une dizaine de kilomètres de la ville, et trois jours par semaine, elle reçoit militairement à Tunis et sans le moindre contrôle tant policier que sanitaire.

Ce genre de femmes opère en dehors

de toute surveillance des mœurs. Elles prennent avec elles un cavalier besogneux qui leur sert de manteau des plus transparents. Tout reste visible.

Tel un employé de minime importance dont le traitement n'atteint pas quinze cents francs par an, traitement encore élevé puisque cet employé n'a de présence au travail que de 9 heures du matin à midi et de 3 heures à 6 heures du soir, trouve le moyen de payer un loyer de 400 francs par an, de nourrir et d'entretenir lui et sa concubine à laquelle il donne encore une femme de ménage, et de payer les soirées amusantes et les rafraîchissements de circonstance. Cet employé, dit-on, nous ne le croyons que sous réserve, appartient à l'administration qui a pour mission de réglementer la prostitution.

Nous ne saurions trop le répéter, les agents de la police des mœurs, outre leur action sur les femmes immatriculées, devraient avoir pour mission spéciale de surveiller cette catégorie de femmes qui exercent en cachette, qui portent le trouble dans les ménages et qui vulgarisent les maladies honteuses qui amènent avec elles la décroissance du genre humain. Et encore ces femmes passent pour des femmes honnêtes alors qu'elles ne sont que très dangereuses pour la santé et la morale publiques.

Si la prostitution a quelque raison d'être, elle doit être réglementée et surveillée avec le plus grand soin.

Nous savons bien qu'il n'est pas défendu à la vilaine moitié du genre humain de s'unir librement, sans actes officiels, à l'autre dite belle moitié, mais nous voudrions, tout au moins, que ce genre d'union libre ne fût pas un prétexte à prostitution pure et simple. Nous ne voudrions pas qu'une femme unie librement pût, se mettant sous le manteau de son cavalier, exercer sans contrôle le métier de prostituée.

Nous avons déjà pu faire fermer une buvette installée dans la rue d'Algérie et dans laquelle une jeune fille, enfant au-dessous de douze ans, faisait le service principal des deux tenancières auxquelles un souteneur était attaché.

Nous espérons bien que la police des mœurs, qui nous a entendu une fois déjà, voudra nous entendre encore et donner la carte sanitaire à toutes les femmes qui font métier de prostitution. La caisse des mœurs y trouvera son compte et la santé publique surtout sera garantie des atteintes terribles qui pourraient lui être portées par ces femmes couvertes d'un voile noir, un enfant à la main, qui font un métier auquel le contrôle sanitaire s'impose.

Génois, composée de trois cents navires portant trente mille hommes de troupe. La chaîne du port fut brisée et les tours démantelées ; le faubourg de Zouila enlevé, ses marchés, fabriques et bazars pillés, incendiés ; la ville fut occupée.

Le roi Témim se réfugia dans la kasbah et paya aux chrétiens un million trois cent mille francs ou cent mille dinars d'or.

Deux poètes, l'un arabe, l'autre chrétien, ont célébré la prise d'El-Méhédia.

En 1160, après un siège de six mois, Abd-el-Mouem entra à El-Méhédia. En 1203, elle fut assiégée par Abou-Mohammed. Aboul-Abbas II, roi de Tunis, s'en rendit maître vers 1370.

Les pirates d'El-Méhédia ravageant les côtes de la Méditerranée, la chrétienté s'arma.

Charles VI, roi de France, envoya contre eux une armée commandée par le duc de Bourbon, Philippe d'Artois, le comte de Clermont, Jean de Vienne, amiral de France, et Jean de Beaufort. Ils assiégèrent inutilement El-Méhédia pendant neuf semaines et furent obligés de reprendre la mer.

Froissart a laissé une intéressante rela-

LES AUGURES

Dernièrement, un Israélite, de France, celui-là, lisait dans le *Petit Journal* une information qui n'était pas sans lui faire un certain plaisir. Il y avait comme de l'attendrissement dans sa voix quand, avec des notes de victoire et de fraternelle congratulation, il modulait le « faits divers. »

Après un discours prononcé par l'évêque de telle ville, le grand rabbin et le pasteur s'étaient levés pour remercier le prélat catholique d'avoir si bien parlé au nom de toutes les religions.

Enfin, c'est la fusion des races et la confusion des religions.

Parbleu, je ne demande pas mieux, pour ma part ; c'est idiot de se disputer pour des choses dont on ne peut pas faire la preuve, et sur lesquelles il est impossible d'engager le moindre pari.

Il n'y a qu'une religion au monde, il ne peut y en avoir qu'une, parce que la vérité est une et parce qu'il n'y a qu'un Dieu, s'il y a un Dieu.

Il n'y a qu'une religion, et toutes les autres sont fausses. Quelle est la bonne ?

Nous sommes si peu de chose pour l'être suprême, il éprouve à notre égard une indifférence si complète qu'il ne prend pas la peine de confondre l'imposture. « C'est moi le vrai Dieu, et voilà le vrai culte. » Il dirait seulement cela tous les cent ans, que nous ne serions bons qu'à mettre « à la chaudière », si nous professions un autre culte que celui qu'il nous désignerait à tout bout de siècle.

Mais il n'en est pas ainsi, Dieu se cache, et, parce qu'il dédaigne une petite manifestation à chaque dixième de mille ans, des tas de braves gens seront damnés.

Quand on met en vente du chocolat pur cacao, du savon du Congo ou des pilules suisses, il y a sur l'étiquette une marque de fabrique, qui vous permet de ne pas être trompé par un contrefacteur. Dans la religion, rien, rien, rien. Quelle est la bonne ? Où est le salut éternel ? Il n'y a que les intéressés qui répondent, ceux qui vendent les contremarques de la représentation céleste : La vraie Fatma est chez nous, celle qu'on montre à côté n'est pas d'Alger, elle est des Batignolles. Mais on vous dit cela dans toutes les baraques.

La rotissoire de l'Eternité ou le ravissement de sans cesse et de toujours, voilà ce que nous jouons en cinq secs. Ça vaut la peine d'être perplexe.

A ce point perplexe que si j'avais un fils, je ferais pour lui ce que cet autre faisait au pari mutuel : il prenait tous les chevaux, certain, ainsi de tomber sur le gagnant. Je lui donnerais toutes les religions à ma progéniture, il serait ainsi sauvé, sans avoir besoin d'en connaître davantage.

Nous autres qui sommes dans le doute, qui ne pouvons avoir la foi absolue, nous avons des raisons d'être tolérants, nous nous ménageons des protections... qui sait ?... en nous mettant dans les petits papiers de ceux qui ne croient pas comme nous et qui prient ailleurs. Nous ne sommes plus au temps où l'on s'assassinait dans les rues pour des différences de croyances. Mais on ne peut admettre que les chefs des religions concurrentes, se serrent la main, se disent et se fassent des politesses.

Ces gens se fichent de nous, ce sont les augures qui, après nous avoir bernés ne peuvent se regarder sans rire.

Mais je dirai au prêtre catholique : « Vous serrez la main au pire ennemi des hommes. Il y a des gens qui assassinent et qui sont moins coupables que les

tion de cette opération, au retour de laquelle le duc de Bourbon fut mis en accusation.

Les troupes de Charles-Quint pillèrent El-Méhédia au seizième siècle.

Les voyageurs arabes El-Bekri et Edrissi parlent avec louange des splendeurs de cette ville. Le dernier cite un fait digne de remarque : El-Méhédia n'ayant pas de cimetière, les habitants allaient, par mer, jusqu'à Monastir (131 kilomètres) y ensevelir leurs morts, el maouta.

Près du ras Dimas, on aperçut les ruines de Thapsus, sous les murs de laquelle le César vainquit Scipion et le roi Juba. La charrue et l'agriculture ont nivété l'endroit occupé par cette cité célèbre : édifices publics, temples, maisons, tout a disparu. L'éloignement de la côte ne permit pas de voir les ruines de Lemta, l'ancienne Leptis-Parva.

(A suivre.)

Feuilleton de la *Petite Tunisie*
(37)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Sfaks n'a pas de fontaines ; l'eau provient de citernes creusées près de chaque maison ou construites en dehors des remparts, fondées et entretenues par des legs spéciaux. Les jardins sont séparés par des haies de cactus. Les oliviers et amandiers y abondent.

On perd souvent la côte de vue, entre Sfaks et el-Méhédia, devant laquelle le paquebot mouilla à un mille et demi. Sur un monticule s'élève la Kasbah et un cimetière musulman avec la Koumba, sous l'invocation de Sidi-Djalem.

L'histoire d'el-Méhédia est très curieuse et si fertile en événements que Maurice en fit un sommaire pour Gabrielle.

Emporium phénicien, bâti sur une presqu'île de la Bysacène ; cité romaine ; ville arabe ; capitale des Fatimistes en 920 ; port d'où sortent des flottes nombreuses jetant l'effroi et la désolation dans la chrétienté.

Au dixième siècle, les Fatimites, nous l'avons déjà consigné en parlant de Kairouan, transportèrent au Caire le siège de leur empire, voulant éclipser Bagdad et Cordoue.

Au même siècle, les Zéirites d'El-Méhédia et de Kairouan perdirent les territoires de Tunis et de Carthage.

El-Moez, gouverneur de l'Afrique orientale pour les Fatimites, se déclara indépendant à El-Méhédia.

Le kalife Al-Monstancer lança contre ce rebelle les Arabes Hilatiens, qui mirent tout à feu et à sang, l'an 443 de l'Hégire, s'emparèrent de Kairouan, d'El-Méhédia et de Cirtha (Constantine) mais ne purent s'y maintenir.

El-Moez rentra à El-Méhédia et ses enfants y regagnèrent encore près de deux cents ans, malgré la perte de Tunis.

Le 6 août 1087, El-Méhédia fut prise par la flotte combinée des Pisans et des

prêtres des autres religions : le corps est une dépouille qui dure juste un peu plus qu'un habit, l'âme est appelée à vivre éternellement. Celui qui tue l'âme est des millions de fois plus coupable que celui qui tue le corps. Et vous, convaincu qu'il prêche la parole qui perd à jamais, vous faites commerce d'amitié avec lui !...

Et j'en dirai autant à chaque prêtre de chaque religion.

Jusqu'à ce qu'il nous disent très franchement et très publiquement : « Eh bien oui, tout cela est de la plaisanterie, nous ne sauvons personne et nous ne pardons personne. Mais laissez-nous exercer notre métier, sans nous ennuyer ; vous permettez bien aux somnambules de vivre du leur.

A cela, je n'aurai rien à dire, ni vous non plus, ni personne.

Il y a un danger en ce moment, un danger très grand, il y a un mouvement très accentué du cléricisme, pour reprendre sa place, ce cléricisme que Gambetta, d'un doigt prophétique, désignait comme l'ennemi.

Le complot semble réussir, les bombes anarchistes secondent ceux qui appellent, en faisant se réfugier ceux qui fuient. L'Eglise ouvre son giron, on y vient.

Et les anarchistes ont de l'argent, et l'on se demande d'où vient l'argent.

La lutte est enragée, les cléricaux avérés relèvent la tête, l'heure est venue, l'esprit nouveau se révèle, on marche à l'Etoile, — comme au *Chat Noir*.

Et c'est partout ainsi.

Prenons garde et défendons-nous.

GRAMONT

Nous prions encore une fois M. le directeur général des Travaux Publics de mettre un terme à la fièvre d'accaparement des terrains de la plage de Radès qui s'est emparée de certaines personnalités, en faisant délimiter, en cet endroit, le domaine maritime.

Le plus tôt sera le mieux.

Echos Tunisiens

AVIS

M. E. Bellot, liquoriste, rue Al-Djazira, 46, prévient le public qu'il n'a rien de commun avec M. Belot, marchand de vins rue Malta-Srira, 21, actuellement en liquidation judiciaire.

Le casino d'Hammam-el-Lif

Nous croyons savoir que la date de l'ouverture du casino d'Hammam-el-Lif est irrévocablement fixée au dimanche 3 juin.

En ce moment, une armée d'ouvriers est occupée au casino afin de pouvoir le livrer dans les délais convenus entre les entrepreneurs et la Banque de Tunisie.

Comme l'horaire d'été sur la ligne d'Hammam-el-Lif n'est pas encore en vigueur le 3 juin, la Cie du Bône-Guelma mettra en marche, à partir de cette date, un train de nuit supplémentaire, qui partira d'Hammam-el-Lif probablement vers dix heures.

On offre, à monsieur seul, belle chambre meublée, pension de famille (excellente cuisine française).

S'adresser : 7, rue d'Allemagne, rez-de-chaussée de gauche.

La fête de Maxula

Après de nouveaux pourparlers, la fête de Maxula qui devait avoir lieu le dimanche et lundi de Pentecôte et définitivement remise au dimanche 20 mai.

M. le cheikh de Radès fait, paraît-il, des siennes en compagnie de son bras droit le nommé M'ahmoud el Hadgeri.

Nous reviendrons sur les agissements orientaux de ces deux personnages.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Deux amis ont convolé la semaine dernière en justes noces : MM. G. Vendel, directeur du « Progrès du Sud », de Sousse et P. Nadal, lieutenant de réserve au 4^{me} Chasseurs d'Afrique, de Tunisie.

Nous leur souhaitons tout le bonheur possible et de jolis bébés.

A vendre une action des Monts-de-Piété tunisiens, s'adresser au journal.

Arrestation de faux monnayeurs

La Gendarmerie a procédé jeudi et dimanche, à Hammam-el-Lif et au fondouk Choucha à l'arrestation de plusieurs Italiens pour émission de fausse monnaie.

Le boulevard de Paris

On voit avec peine la municipalité — peut-être pour cause — laisser inachevé le boulevard de Paris, ce Prado de Tunisie.

Ne serait-ce pas possible de gratter un peu le budget pour trouver la somme nécessaire à l'achèvement de cette magnifique avenue ?

Les propriétaires espèrent que M. Lisbonis faisant élever pignon sur ce boulevard, on ne tardera pas à voir son achèvement.

Dieu fasse qu'ils ne se trompent pas.

Chronique Théâtrale

Ce soir, 8 mai, au théâtre Français, la gracieuse Mme Gemma Morgantini et le sympathique baryton M. Foggi donnent une soirée à leur bénéfice. Le programme que l'on nous a envoyé est des plus attrayants. Mme Néva, l'ex-première du gazon de la troupe Donchet, Mme Del Hierro, contralto, ainsi que la Société musicale la « Stella d'Italia », prêtent leur bienveillant concours aux deux artistes bien connus pour leur réel talent et leur constante application.

Mme Néva chantera avec cette voix chaude et généreuse qu'on lui connaît, la sérénade de *Jocelyn* et la sérénade de *Juliette et Roméo*.

Nous pourrions entendre le duo de *Cavalleria Rusticana* par Mme Morgantini et M. Foggi ainsi que quelques romances de *Faust*.

La deuxième partie du concert commencera par le duo et trio de la *Jone* : nous augurons pour les artistes un vif succès.

Tout le monde se fera un devoir d'aller saluer ces consciencieux amis de l'art. Nous espérons que le public se rendra à cette représentation avec beaucoup d'empressement, témoignant ainsi à ceux qui nous ont fait passer d'agréables instants une sympathique reconnaissance.

Nous saisissons l'occasion qui se présente pour adresser à Mme Gemma Morgantini et à M. Foggi nos adieux et nos souhaits les plus sincères de réussite.

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES ET C^{ie}

Nous exposons dans nos vitrines intérieures une grande quantité de chapeaux pour dames, enfants et fillettes, que nous venons de recevoir de Paris ; le choix très varié et leur prix très modique nous garantissent un légitime succès auprès des acheteurs.

Nous recommandons tout particulièrement notre rayon : ombrelles et en-cas pour hommes et dames ; nous avons tenu à présenter à nos acheteurs un assortiment hors de pair et nous aimons à croire qu'ils sauront le reconnaître.

En prévision du départ prochain pour la campagne, nous venons de recevoir un envoi important de lits coloniaux avec sommier métallique, dont nous sommes les seuls dépositaires en Tunisie, leur commodité incontestable, et leur peu de volume, étant plié rendent ce modèle seul pratique dans les pays chauds ; lits de campement, avec monture bois ou fer, lits en fer, lits anglais tout fer et cuivre et fer, matelas laine et crin, traversins, oreillers en plumes, meubles de jardins, hamacs, guérites osier, fauteuils et chaises garnis ou non garnis, canapés osier, articles de gymnastique.

Nous informons nos acheteurs que nous avons en magasin nos assortiments au complet pour la chaussure d'été : souliers découverts de toutes sortes, depuis l'extrême bon marché, jusqu'à l'article riche et d'usage.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Horaires du printemps à partir du 16 Avril

ALLER	TUNIS.....	Départ.	6	11.15	2.15	4.15	5.45
	HAMMAM-EL-LIF.....	Arrivée.	6.30	11.45	2.45	4.45	6.15
RETOUR	HAMMAM-EL-LIF.....	Départ.	7.00	1.15	3.15	5.00	6.30
	TUNIS.....	Arrivée.	7.30	1.45	3.45	5.30	7.00

JEUNE HOMME Agé de vingt et un ans, sachant parler et écrire le Français, demande place comme commis ou encaisseur, etc. *Bons Certificats.* S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER Maison de plusieurs pièces aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. Bouchoucha, 19, cité Scemama, rue de la Kasbah.

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebka, 5

Service rapide à domicile

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers aciers marchands ; Cornières carrés et ronds ; Colonnes en fonte moulées de toute espèces suivant croquis ; Charpentes et ponts en fer et en acier.

La société se charge à des prix fort modérés de confectionner les gitages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Elle fabrique actuellement tous les produits en FER HOMOGENE OU ACIER et à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI, 43, rue des Glacières. — TUNIS

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

Pour COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE

& CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^{ie} Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

Cordonnerie Toulousaine

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, Rue Al-Djazira 33. — TUNIS

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI

4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre

On porte à domicile

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS

AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes

Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tableterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba,

et 12, rue Kachachine,

GUÉRISON assurée des catarrhes

vésicaux, écoulements

anciens et récents, Urétrite, Cystite,

Gravelle, incontinence d'urine

(deux sexes) par les **SAVONULES MEXICAINS**

Dépôt principal : Pharm. GAGLIARDI

à Tunis, le flacon 3 fr.; par poste 3.30

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut

être comparé au **coaltar saponiné**

Le Beuf pour assainir la bouche en

tuant les microbes qui s'y développent,

« purifier l'haleine et raffermir les dents

déchaussées ». Il possède en outre l'avantage

d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

MAISON MEUBLÉE

Rue de Grèce — TUNIS

derrière la Résidence

Appartements et chambres meublés à louer au mois, à la quinzaine, à la huitaine et à la journée depuis 15, 25, et 30 Fr. par mois.

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.

Préparation de toutes sortes d'animaux.

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT

PLOMBIER-ZINGUEUR

12, rue d'Algérie. — TUNIS

Construction de pompes d'épuisement et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité

de 2 gares de chemins de fer

Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier.

Bâtiments d'exploitation.

2 norias.

Adjacentes à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré.

Facilités de paiements.

S'adresser à l'Administration du journal.

Voulez-vous la santé de vos bébés ?

Achetez dans toutes les pharmacies le biberon aseptique *Le Parfait Nourricier* qui seul, parfaitement et rapidement nettoyable, peut mettre un terme à la terrible mortalité de l'enfance.

Dépôt général à la Pharmacie Centrale de Paris, avenue de France, à Tunis.

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes

— Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à termes

— Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

Le Gerant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne,

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. --
Avances sur prêts, sur marchandises et
sur hypothèques immobilières ou mariti-
mes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes
Garde de titres. -- Paiement et escompte
de coupons-Reports. -- Ordres de bourse
au comptant et à terme sur tous les mar-
chés Européens. -- Emission de chèques et
de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS -- EMISSIONS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 15 Millions entièrement versés
Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande
Escompte, Recouvrement, Avances sur
titres et marchandises, Chèques et let-
tres de crédit sur tous pays. Encaisse-
ment de coupons. Ventes, Achat sur
garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds
3 0/0. -- Bons de caisse : Bons à un
an et deux ans, 3 0/0 ; Bons à trois
ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; Bons à
cinq ans, 4 0/0.

UNE DAME VEUVE de haute fa-
mille, par-
lant plusieurs langues voudrait trouver
une position, soit comme interprète dans
un hôtel ou dans une famille, ou même
chez monsieur seul.
S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER à Maxula-Radès, une
superbe maison avec
premier étage, pouvant servir pour hôtel-
restaurant. -- Prix modéré.
S'adresser : au bureau du journal.

Épicerie et Comestibles

GROS ET DÉTAIL

Doura Frères

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières ; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48
TUNIS

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, se-
moules et farines, pommes de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES
Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage
rendues en gare.
La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

Sellerie - Bourrellerie Française

32, rue Al-Djazira -- TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride com- plète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15 »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 «
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1,25
Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera
remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais
de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.
Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable
dans Tunis

FER QUINA BISLERI

VOLETE LA SALUTE??

LIQUEUR

Stomachique Reconstituante
de Felice BISLERI
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de
Seltz et Soda. Se boit préféra-
blement avant le repas et à l'heure
du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de
NOCERA UMBRA, légère, gazeu-
se, alcaline, certifiée pure, répu-
tée et déclarée par les principa-
les célébrités médicales la reine
des eaux de table.

VOLETE DIGERIR BENE??



CONCESSIONARIO
MILANO

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker -- TUNIS

AUX ARMES DE S^T-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS -- Rue Al-Djazira, 25

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir -- Location d'Armes -- Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse -- Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Mèches à Mine -- Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
AIMÉ EYRIÈS

TUNIS -- 22, Rue d'Italie, 22 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

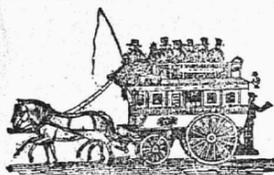
Demandez partout
"L'APÉRITIF BELLOT"
ABSINTHE ET AMER CONILH
Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Maison PIERRE AUVIN. -- TUNIS
MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS
Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : rue d'Italie.
N.-B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

Messageries Françaises
DEMANGE & C^{ie} Service Quotidien Régulier
entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa



Service des Dépêches
Transport des Voyageurs et de la Messagerie
Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS -- 17, avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou
tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la
couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des
Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régéné-
rateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. -- Vente
toujours croissante. -- Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.
-- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. P. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie
A. MODIGLIANI, Avenue de France,
ce, 4, (Passage de Tunis).

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Matériel neuf et d'occasion

A. PETOLAT, à Dijon

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

VENTE ET LOCATION

Succursale à Tunis

La Maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis
courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL
et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la Gare Française, à Tunis.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^e, rue Al-Djazira (ancien local). -- TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (repro-
duction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

vend tous produits accessoires et ap-
pareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

est le seul dépositaire de la Compa-
gnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en cos-
tume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monas- tir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djer- ba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippevi- le, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.